

CONDITIONS DU JOURNAL

L'abonnement est payable d'avance... Edition hebdomadaire \$4.00... Edition hebdomadaire \$4.00

MARDI, 2 AVRIL 1889

Hier, la Chambre des Communes... était encore aux questions adressées par les députés à divers ministres...

A la suite de quelques paroles... prononcées par l'hon. W. Laurier et par l'hon. Peter Mitchell, la chambre s'est ajournée à aujourd'hui en signe de deuil.

A la séance d'hier, M. Doyon a donné... avis qu'il se proposait d'interpeller le gouvernement sur la conduite qu'il se propose de tenir à l'égard des mormons...

On se demande s'il faut traiter... comme il se comporte, de Québec, soit incombable de n'avoir pas vu désavouer, comme il y attendait, le bill des Jésuites.

L'Electeur d'aujourd'hui nous annonce... que M. Mercier vient de trouver un moyen d'aider, pour sa part, à prolonger l'agitation. Il paraît que sous prétexte de "prudence", M. Mercier aurait décidé de ne pas procéder de suite à la distribution des \$400,000 et d'attendre jusqu'à 8 août, l'expiration extrême du délai de Québec.

Grâce à cette prudence, le gouvernement de Québec sera bien malheureux s'il n'obtient pas, d'ici le 8 août, quelques brefs de mandamus qui permettront de faire traîner la question encore pendant deux ou trois ans devant les cours, et de la conduire jusqu'à un conseil privé d'Anglais.

Il semble qu'il importe surtout au gouvernement d'obtenir que la question soit encore pendante aux élections prochaines.

Le Ministère des postes a créé de nouveaux bureaux dans les endroits suivants: Brooklyn corner, N. E.; Dell, Q.; Field, C.A.; Parkersville, O.; Pointe à la Pige, Q.; Whitehall, O.; Lingard, Sask.

L'Electeur dit, à propos du retard que le gouvernement Mercier se propose d'apporter gratuitement au règlement de l'affaire des Jésuites, que: "ce sera tout au plus un retard de trois ou quatre mois".

Fort bien, mais si ce retard est aussi insignifiant, on se demande comment il se fait que M. Mercier fasse si pressé au commencement de l'hiver d'obtenir la décision du gouvernement fédéral après l'expiration de ces mêmes délais de délai, auxquels il est décidé maintenant de se conformer depuis que ce n'est plus nécessaire?

Le Board of Trade de Montréal a adressé au gouvernement les recommandations suivantes relativement au bill récemment présenté par M. Mackenzie Bowell: 1o. Que l'intention de prélever une taxe sur le fret des marchandises importées est une mesure dont l'utilité n'est pas apparente, et que le conseil est d'avis que la taxe ne devrait être imposée que sur le prix coûtant ou la valeur équitable des dites marchandises; 2o. Que le prélevement d'une taxe sur le fret de certaines marchandises importées est une injustice, serait injuste et préjudiciable aux intérêts du pays; 3o. Que cette taxe prélevée sur les frais de transport de marchandises venant de ports de mer européens ou autres, et consignées aux points de départ, des lignes océaniques Canadiennes, constitue une injustice criante et sera préjudiciable au commerce. En conséquence, le conseil du Board of Trade espère que le ministre en reviendra à la taxe qui était en vigueur antérieurement à l'année 1879.

Nous lisons dans le Messenger de Lewiston, Maine: "Nos amis les Acadiens viennent enfin d'obtenir justice. La législature du Maine a passé une résolution accordant trente-cinq mille piastres pour dédommager les propriétaires de terrains sur lesquels plusieurs acadiens s'étaient établis. S'étant crus propriétaires pendant des années ils avaient fait des défrichements considérables, lorsqu'un beau jour ils se virent menacés d'être dépossédés par certains grands propriétaires de Bangor qui avaient obtenu la concession de ces terres du gouvernement pour y faire des coupes de bois. "Il y a vingt cinq ans que M. P. C. Keegan a commencé la lutte pour ces colons devant les tribunaux avec des alternatives de succès et de revers. L'an dernier, le gouverneur se décida à nommer une commission pour faire une enquête, sur la demande des députés acadiens, MM. Gagnon, Keegan, et Dickey. C'est sur le rapport de ce comité que la législature a accordé la somme mentionnée ci-dessus pour dédommager les propriétaires dont les réclamations avaient quelque fondement."

On dit que les autorités de Westminster Abbey ont refusé d'inhumier les restes de John Bright parce qu'il n'appartenait pas à l'église anglicane. Le refus n'est pas à l'honneur des autorités de l'abbaye.

La Pall Mall Gazette publie l'appréciation suivante relativement à l'exposition de 1889: "Ce sera la plus colossale et la plus extraordinaire que le monde ait jamais vue. Il faut avoir visité tout récemment les travaux pour se rendre compte de la rapidité vertigineuse avec laquelle ils avancent et pour se faire une idée de cette ampleur sans égale, comme conception et comme exécution. Les Français aiment à faire grand; ils sont en train de prouver une fois de plus qu'ils s'y entendent. Ni les peines ni l'argent n'ont été ménagés. Rien de mesquin n'afflige le regard. Jusque dans la plus petite charpente de fer, le sentiment artistique et le goût éclatent. Le résultat est de nature à démontrer à l'univers que la France est toujours la plus laborieuse et la plus artiste des nations, et qu'une fois résolue à faire une chose elle sait s'y mettre corps et âme."

Le résultat est de nature à démontrer à l'univers que la France est toujours la plus laborieuse et la plus artiste des nations, et qu'une fois résolue à faire une chose elle sait s'y mettre corps et âme.

STATISTIQUE FAUCIENNE

L'Electeur a cru utile, il y a quelques jours, d'apporter son contingent à la campagne de dépréciation qui se poursuit contre le Canada, pour la plus grande gloire de l'Ancton commerciale aux Etats-Unis, et il a imaginé de nous fournir la preuve que les choses allaient si mal que depuis le recensement de 1881 la population de la province de Québec avait diminué de 27,040 habitants environ.

Pour aboutir à ce résultat l'Electeur compare aux résultats du recensement fédéral de 1881 les résultats contenus dans la statistique municipale provinciale de 1886.

Le recensement de 1881 donnait 1,359,027 habitants qui, si l'on en excepte, pour rendre à comparaison égale, la population des trois cités de Montréal, Québec et Trois-Rivières, se réduirait à 1,146,360.

Les statistiques municipales complètes à Québec sous la direction du secrétaire provincial, constatent pour 1886, les trois villes exceptées, une population de 1,119,660 habitants seulement.

Résultat, au dire de l'Electeur, la population de Québec qui, d'après le chiffre des naissances, devrait se doubler tous les vingt ans, a diminué de 27,000 dans le cours des cinq dernières années. C'est le fait d'une émigration qui devient de plus en plus considérable et qui est la preuve de la détresse du pays.

La première question à se poser est celle de savoir si les chiffres de l'Electeur sont exacts. C'est une précaution qu'il faut toujours prendre avec des gens qui touchent de près au gouvernement de Québec; et dans le cas présent les objections se pressent en foule.

Tout d'abord chacun a pu remarquer que les statistiques municipales omettent la population des trois villes de Montréal, Québec et Trois-Rivières; or, Montréal seul a augmenté de 50,000 habitants entre 1881 et 1886. Avec ce simple établissement de chiffres on arrive déjà à supprimer la prétendue diminution de la population et on aboutit à une légère augmentation.

Mais quel terme de comparaison peut-on établir entre le recensement du gouvernement fédéral, opéré de dix en dix ans sur des bases que tout le monde connaît, et des statistiques municipales qui ne sont soumises à aucun contrôle et qui sont dressées au juger, souvent au hasard, par les secrétaires des municipalités?

Le recensement fédéral fait entrer à tort ou à raison dans le chiffre total ce que l'on appelle la population de droit, c'est-à-dire les absents qui n'ont pas quitté sans esprit de retour, Assurément les statistiques municipales n'en font pas autant et cela seul justifierait un écart de chiffre considérable entre les deux statistiques.

Mais voilà qui est plus fort: le texte officiel du rapport qui accompagne les statistiques municipales de 1886 constate que ces statistiques sont "extrêmement incorrectes"; dans près de soixante municipalités le gouvernement n'a pas reçu de rapport et a dû omettre les chiffres qui concernent ces dernières, de sorte que le total s'est trouvé diminué d'autant. Encore faut-il observer que les comités ou ces lacunes se sont produites figurent parmi les plus peuplés, par exemple celui d'Hochelaga.

Un correspondant du Star a eu une heureuse idée. Après avoir reconnu, comme tout le monde, l'impropriété d'une comparaison à établir entre deux statistiques dressées sur des bases différentes, il a imaginé de comparer les statistiques municipales de Québec pour 1886, non pas au recensement fédéral de 1881 qui n'a rien à voir, mais aux mêmes statistiques de Québec pour 1881. Or il se trouve que ces deux statistiques, limitées ainsi que nous l'avons dit aux comités ruraux, donnent

Pour 1881..... 1,088,502  
Pour 1886..... 1,119,660  
Soit, au profit de 1886 une augmentation au lieu d'une diminution.

Voici, du reste, le tableau comparatif, par comités, du recensement fédéral de 1881 et des statistiques municipales de 1881 et de 1886.

Table with 3 columns: Comités, Rapports recensement de la Paix-paix, Rapports municipaux. Lists various municipalities and their population counts for 1881, 1886, and 1881 municipal reports.

Total: 1,146,360 (1881), 1,119,660 (1886)

Quand on fera le recensement officiel de 1891 c'est le résultat auquel on aboutira. Si nos appréciations, basées sur de nombreuses études, sont exactes, on trouvera dans la province de Québec un accroissement de population pouvant varier entre 12 et 17 per cent; c'est un chiffre fort insatisfaisant, hâtons-nous de le dire: ce chiffre laisse debout le problème de l'émigration tout entier et il ne permet guère de pointer que près de 33 per cent de l'accroissement normal de la population ne soit représenté par des canadiens qui ont quitté le pays pour se rendre aux Etats-Unis.

Mais à Québec, où on ne recule devant aucune anacé dans la manifestation des chiffres, on a surtout le défaut de manquer de tact et de mesure. Il en est des calculs de l'Electeur comme de l'excédent de l'ex cent mille piastres du trésorier. La population n'a pas assez augmenté, soit. Prétendra prouver à l'aide d'une comptabilité fantaisiste qu'elle a diminué, c'est pousser trop loin l'hypothèse et se moquer des gens.

Nous ne voulons pas aborder, pour aujourd'hui la seconde question que les théoriciens pessimistes résolvant bien légèrement. Mais qu'il nous suffise de dire que si l'émigration est un fait très malheureux elle n'est nullement une preuve de détresse, c'est le lot commun de tous les pays qui ont à peu de distance de vastes espaces inoccupés. Les états de la Nouvelle-Angleterre y sont soumis comme le Canada; et pendant qu'un trop grand nombre de nos concitoyens s'en vont aux Etats Unis les américains d'ici s'en vont dans l'Ouest.

Dans tous les cas on ne voit pas en quoi l'annexion, qui favoriserait évidemment l'émigration, pourrait avoir pour but de remédier aux plaintes de la province de Québec.

Mort de l'hon. J. H. Pope

L'hon. J. H. Pope, ministre des Chemins de fer et des Canaux, est mort, hier après-midi, à 5 heures.

L'hon. John Henry Pope naquit à Cookshire, Que., en 1819, et est issu d'une ancienne famille de Loyalistes. Il fit son éducation à l'école modèle de Compton. Dès son jeune âge il se livra à l'agriculture. Son nom est lié à toutes les grandes entreprises qui ont fait la fortune des Cantons de l'Est; notamment la création de la Banque des Cantons de l'Est, dont il fut l'un des promoteurs; le chemin de fer International, qui fut aujourd'hui partie du réseau du Pacifique; la compagnie manufacturière Paton, dont il fut l'un des premiers associés; la compagnie des moulins à scie de Brompion Mills; l'exploitation des mines de l'Acadie, et plusieurs autres industries. Tout en consacrant son énergie au déve-

loppement de la partie du pays qu'il possédait, M. Pope ne négligea pas l'agriculture. Dans le but d'améliorer le bétail, il fit de grandes importations des meilleures races qu'il put se procurer à prix d'argent, et aujourd'hui la ferme-moëlle qui l'exploitait à Cookshire est des plus considérables et des mieux notées du pays.

M. Pope fut choisi comme représentant du comté de Compton en 1857, et depuis ce temps il a été député de ce comté sans interruption, et quoiqu'on lui ait suscité des adversaires formidables, a toujours été réélu par des majorités écrasantes.

Il fit partie du cabinet en 1871, lorsqu'il fut nommé ministre de l'Agriculture, et se retira, en 1873, avec Sir John A. Macdonald, sur la question du Pacifique. Lors de son retour au pouvoir, en 1878, il entra de nouveau dans le cabinet comme ministre de l'Agriculture, et remplit cette charge jusqu'au 25 septembre 1885. Il fut alors nommé ministre des Chemins de fer et Canaux, par un décret spécial du chef du parti libéral, le 25 septembre 1885. Il fut alors nommé ministre des Chemins de fer et Canaux, par un décret spécial du chef du parti libéral, le 25 septembre 1885.

Durant l'été de 1880, il a visité l'Angleterre, en compagnie de Sir John A. Macdonald et de Sir Charles Tupper, et prit une part active aux négociations qui aboutirent à la signature du contrat du chemin de fer du Pacifique, ratifié depuis par la chambre.

Doué d'une énergie peu commune et travailleur infatigable, M. Pope était toujours sur la brèche. Toute entreprise hardie qui promettait d'aider à l'avancement de son pays trouvait en lui un soutien, et cette partie si florissante de la province de Québec—les Cantons de l'Est—en est une preuve irrécusable.

Les restes mortels de l'honorable M. Pope sont partis, cette après-midi, par train spécial du chef de fer du Pacifique, pour Cookshire où ils seront inhumés.

Le deuil était conduit par son gendre M. Ives. Les porteurs du drap étaient Sir John A. Macdonald, Sir Hector Langevin, Sir Adolphe Caron, l'honorable M. Carling, l'honorable sénateur Cochrane, M. Colby et M. Alonzo Wright.

L'honorable M. Stanley, fils de Son Excellence Lord Stanley, suivait le convoi dans la voiture de l'honorable Sir John A. Macdonald qui était dans la même voiture.

Le concours des sénateurs, députés et citoyens en général était immense.

SIR JULIAN PAUNCEFOOT

LE NOUVEAU MINISTRE ANGLAIS AUX ETATS-UNIS

Sir Julian Pauncefoot, parlant de sa nomination à Washington, a dit que cette position avait toujours été l'objet de ses vœux.

Un journal des Etats-Unis dit à ce sujet que la satisfaction qu'éprouve aujourd'hui Sir Julian Pauncefoot sera augmentée encore par la bienvenue cordiale qui sera donnée à l'autorité la plus distinguée du jour sur la loi internationale.

Le nouveau ministre anglais est né à Munich le 13 septembre 1828. Il a étudié à Paris, à Genève et au collège de Marlborough, Angleterre. En 1852 il était reçu avocat.

Il fut secrétaire du général de Rieuville en Hong Kong, et de 1869 à 1874 il a rempli la charge de juge en chef de cette colonie.

En 1874 il fut appelé au poste de sous secrétaire d'Etat pour les colonies, et en 1876 devint sous secrétaire d'Etat pour la marine dans le bureau des affaires étrangères. En 1882 il fut nommé sous secrétaire d'Etat permanent.

Sir Julian Pauncefoot est compagnon du Bain et depuis 1885 porte la Grand-Croix de l'Ordre St Michel et St Georges.

Dans les cercles législatifs et diplomatiques Sir Julian Pauncefoot fait autorité. Sa nomination comme ministre à Washington est d'autant mieux vue que depuis les six dernières années il s'est beaucoup occupé des relations entre l'Angleterre et les Etats-Unis. On ajoute qu'il est très au fait de toute la question des pêcheries.

LA PECHE DU HOMARD

Les règlements suivants relatifs à la pêche du homard ont été établis par le gouverneur général en conseil: Il est défendu de prendre ou avoir en sa possession aucun homard entre le 1er juillet et le 31 décembre de chaque année, sur cette partie de l'Océan atlantique s'étendant du cap Canso vers l'ouest et suivant la ligne de côte de la baie de Fundy jusqu'à la ligne de frontière des Etats-Unis.

Dans les autres eaux de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau Brunswick et dans les eaux de l'île du Prince Edouard et de la province de Québec, les mêmes règlements seront en vigueur à partir du 15 juillet au 31 décembre. Il est aussi défendu, en tout temps, de pêcher ou avoir en sa possession aucun homard qu'on n'ait obtenu à l'est-tendre, ou de moins de 9 1/2 pouces de longueur, mesuré de la tête au bout de la queue, à l'exclusion des pinces ou des antennes.

D'après les rapports reçus des différentes parties du pays, plusieurs navires commencent leur service régulier la semaine prochaine et il est évident que la navigation sera ouverte sur tous les lacs deux ou trois semaines plus tôt qu'à l'ordinaire.

Sir Hector Langevin et les jeunes conservateurs de Lévis

A l'occasion du 25ième anniversaire de Sir Hector Langevin le club des jeunes conservateurs de Lévis, a adopté, samedi soir, les résolutions suivantes: Proposé par M. Isidore Carrier, secondé par M. Philippe Lord et Hubert Paradis, et résolu: "Que le club des jeunes conservateurs de Lévis, désire profiter du vingt-cinquième anniversaire de l'entrée de l'honorable Sir Hector Langevin dans les conseils de la nation canadienne, pour lui offrir l'expression de son admiration et de son respect; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays, l'une des plus belles périodes de ses annales, comme elle en est la plus importante au point de vue des libertés constitutionnelles qui nous ont été octroyées par le gouvernement britannique; Que si le peuple du Canada forme aujourd'hui une nation unie et homogène, elle le doit au génie de ceux qui ont établi la Confédération des provinces du Dominion, et qui ont su développer les ressources de ce vaste territoire; Que l'histoire politique de ces vingt-cinq dernières années, est pour notre pays